

Mener un projet de coopération pour candidater au programme ESMS Numérique

Webinaire du lundi 9 mai 2022 de 10h00 à 11h00

Intervenant : Marine Réquillart, Directrice de projets, Collectif SI MS HDF



Ce projet est cofinancé par l'Union européenne avec le Fonds européen de développement régional (FEDER)



Programme

- I. **Le « Virage du numérique en santé »** : les objectifs du Ségur du Numérique et les leviers financiers
- II. **Engager un processus de coopération dans le cadre d'un projet ESMS Numérique** : de l'éligibilité aux bénéfices attendus
- III. **Structurer et formaliser le processus de coopération** : les points essentiels
- IV. **Parole d'acteur** : retour d'expérience de Véronique Billeret, directrice de la SEM Les Héliantines
- V. **Aller plus loin** : les ressources disponibles

Le « Virage du numérique en santé »

Rappel des objectifs du Ségur

Les leviers financiers



Ce projet est cofinancé par l'Union européenne avec le Fonds européen de développement régional (FEDER)



Le « Virage du numérique en santé » : les objectifs du Ségur du Numérique et les leviers financiers

1. Rappel des objectifs du Ségur (1/2)

Deux milliards d'euros : un investissement historique au service de la numérisation du parcours de soins



Le Ségur du Numérique en Santé a été créé dans l'objectif de **généraliser le partage fluide et sécurisé** des données de santé **entre professionnels de santé et avec l'utilisateur** pour mieux prévenir et mieux soigner.

Ce programme viendra alimenter **Mon espace santé**, qui permet à chaque citoyen de disposer d'une **vision consolidée de son parcours de soins** afin d'être acteur de sa santé.



Des moyens historiques

Un investissement historique de 2 milliards d'euros

- 1,4 milliards pour le partage des données de santé (sur 3 ans)
- 600 millions dédiés au secteur médico-social (sur 5 ans)

100% financé par le Plan de Relance et Résilience Européen



[Page d'accueil du programme](#)



Une idée de la marche à franchir

De 10 millions à... 250 millions de documents échangés par an via le DMP et la Messagerie Sécurisée de Santé à fin 2023.

4 priorités à atteindre

- Identité Nationale de Santé
- La dématérialisation des moyens d'authentification des professionnels (Pro Santé Connect)
- Les Messageries sécurisées de santé
- L'Espace Numérique de Santé



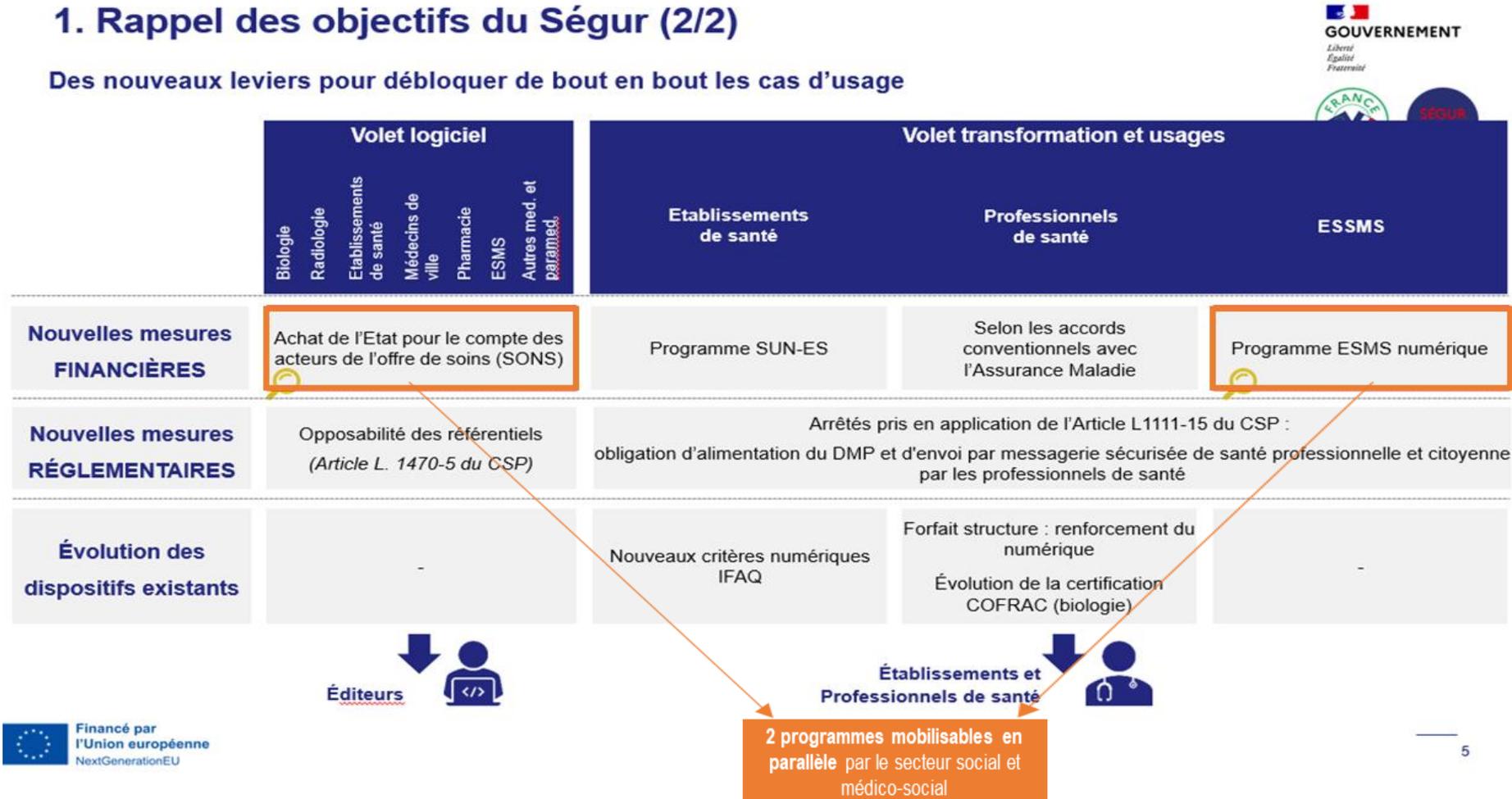
Ce projet est cofinancé par l'Union européenne avec le Fonds européen de développement régional (FEDER)



Le « Virage du numérique en santé » : les objectifs du Ségur du Numérique et les leviers financiers

1. Rappel des objectifs du Ségur (2/2)

Des nouveaux leviers pour débloquent de bout en bout les cas d'usage



Le « Virage du numérique en santé » : les objectifs du Ségur du Numérique et les leviers financiers

	Volet évolution du logiciel	Volet transformation et usages
Programme	SONS	ESMS Numérique jusqu'à 49 ESMS
Objet	Montée de version d'un DUI compatible Mon Espace Santé	<p>ESSMS qui n'ont pas encore de DUI : équipement d'un DUI compatible avec Mon espace santé et déployer les usages</p> <p>ESSMS qui sont déjà équipés d'un DUI : déploiement des usages</p> <p>Pour les OG de petite taille :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Financement pour l'équipement matériel • Financement pour des prestations d'assistance à la maîtrise d'ouvrage et/ou au recrutement d'un chef de projet
Critères d'éligibilité	<p>FINESS : 4100, 4300, 4400, 4600</p> <p>Déjà équipées d'un DUI référencé Ségur - couloir médico-social</p>	<p>Tous les ESSMS régis par l'article L.312-1 du CASP</p> <p>En groupement de 15 ESSMS</p>
Financement	<p>Selon barème en fonction du nombre d'ESMS de l'OG</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Cf. FINESS géographique au 3/01/22 <p>Financement directement versé à l'éditeur</p>	<p>ESSMS qui n'ont pas encore de DUI : Editeur (12 ou 14,5 K€ si référencé Ségur), Usages (7 K€)</p> <p>ESSMS qui sont déjà équipés d'un DUI : 5 K€/ESMS</p> <p>Pour les OG de petite taille :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Equipement matériel : 20 K€ / ESMS • AMOA / chef de projet : 15 K€ (procédure de marché public), 100 K€ (projet)
Dépenses éligibles	<p>Licence d'utilisation (périmètre DSR)</p> <p>Frais d'installation de configuration, qualification</p> <p>Maintenance corrective (périmètre DSR)</p> <p>Formation des professionnels de santé</p> <p>Accompagnement à l'obtention d'un certificat de type organisation si nécessaire</p>	<p>Equipement d'un DUI</p> <p>Matériel</p> <p>Accompagnement au changement et aux usages</p> <p>AMOA / Chefferie de projet</p>
Documents de référence	<p>Accès DSR médico-social : ici</p> <p>Prévisions de référencement éditeurs DUI : ici</p>	<p>Cahiers des charges et procédure de marché : ici</p>

Engager un processus de coopération dans le cadre d'un projet ESMS Numérique : de l'éligibilité aux bénéfices attendus

Coopérer, un moyen de déployer un SI dans une logique de parcours
Les causes fréquentes d'échec de la coopération
Les facteurs clés de succès d'un projet de coopération
Les éléments facilitant la coopération
Les bénéfices acquis de la coopération

Engager un processus de coopération dans le cadre d'un projet ESMS Numérique : de l'éligibilité aux bénéfices attendus



Coopérer, un moyen de déployer un SI dans une logique de parcours

- Les enjeux associés aux systèmes d'information dans le secteur médico-social prennent aujourd'hui de l'ampleur avec la volonté d'une transformation des métiers et des approches dans une logique de parcours
- Le niveau de maturité des organismes gestionnaires sociaux et médico-sociaux en matière de gestion SI et de compétences mobilisables est hétérogène
- La coopération doit permettre d'accompagner la montée en puissance des SI médico-sociaux



Ce projet est cofinancé par l'Union européenne avec le Fonds européen de développement régional (FEDER)



Engager un processus de coopération dans le cadre d'un projet ESMS Numérique : de l'éligibilité aux bénéfices attendus



Les causes fréquentes d'échec de la coopération

La prise de pouvoir d'une des parties prenantes : nécessité d'un porteur neutre de projet, les décisions doivent être prises collectivement

L'instabilité de la gouvernance : besoin d'un portage fort au sein des structures parties prenantes du projet. Il est nécessaire de converger vers une stabilité de la gouvernance de la coopération dans la durée

La complexité des projets : les coopérations peuvent se heurter à plus de contraintes internes (changements organisationnels, transformation des modalités de fonctionnement...).



Ce projet est cofinancé par l'Union européenne avec le Fonds européen de développement régional (FEDER)



Engager un processus de coopération dans le cadre d'un projet ESMS Numérique : de l'éligibilité aux bénéfices attendus



Les facteurs clés de succès d'un projet de coopération

Définir une finalité commune

chaque acteur doit se sentir porteur du projet global et de sa finalité

Garantir les mêmes droits pour tous

indépendamment de la taille ou de l'importance de chaque structure

Faire des choix concertés

la solution choisie doit résulter d'une concertation entre tous les acteurs

Clarifier les rôles et les responsabilités de chacun

chaque acteur doit avoir un rôle et une responsabilité propre. Il faut s'assurer que chacun ait conscience de la répartition de ces rôles

Tenir compte des représentations individuelles et construire une représentation collective

L'identification des attraits, des peurs et des tentations permettra d'identifier les objectifs communs et donc les actions à mettre en œuvre pour les atteindre

Prévenir et maîtriser les risques de la coopération

Établir de façon concertée un plan de gestion des risques et une charte de bonnes pratiques relationnelles à respecter permet de sécuriser la coopération.

Engager un processus de coopération dans le cadre d'un projet ESMS Numérique : de l'éligibilité aux bénéfices attendus



Les éléments facilitant la coopération

S'appuyer sur un portage stratégique fort

Le projet est facilité s'il reçoit un appui fort de la part des directions respectives

Une perception positive du projet en interne

Un projet de coopération est facilité s'il est perçu positivement par les équipes

S'appuyer sur un déclencheur commun

faciliter l'acceptation et la diminution des craintes

Un niveau de compétence équivalent des acteurs

dans les SI favorable à l'expression de besoins communs entre les acteurs

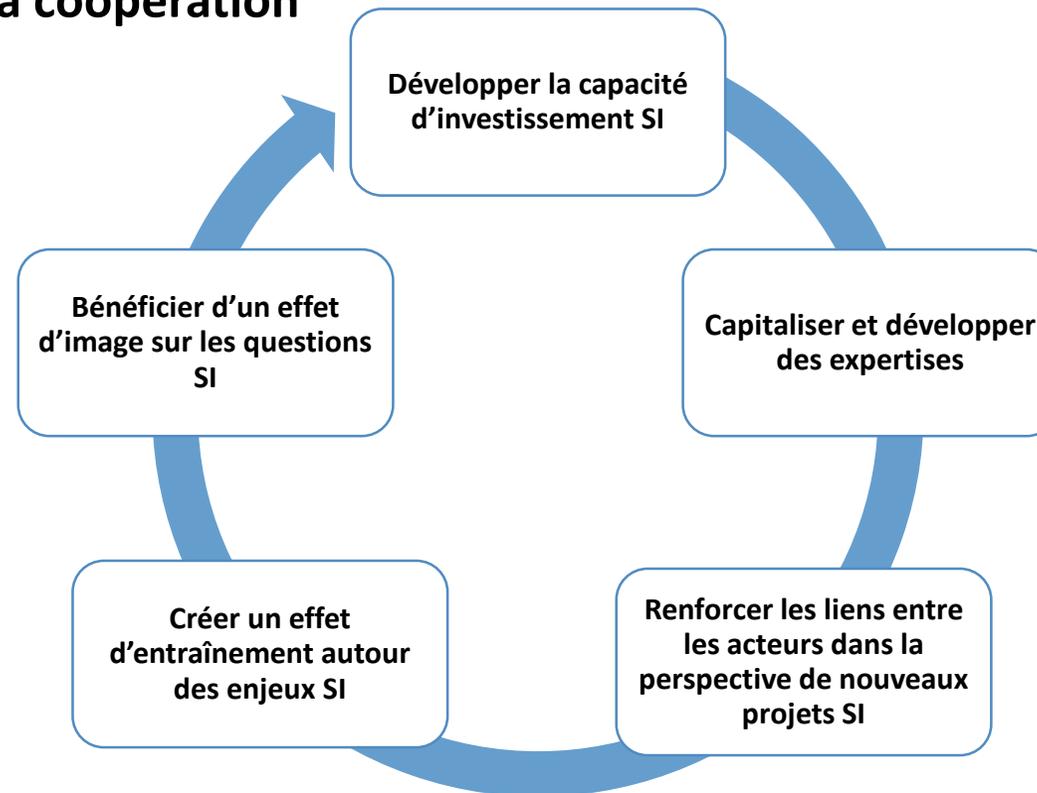
Se sécuriser pour mieux s'engager

Elaboration d'un plan de gestion des risques ou recours à une convention afin de sécuriser le projet

Engager un processus de coopération dans le cadre d'un projet ESMS Numérique : de l'éligibilité aux bénéfices attendus



Les bénéfices acquis de la coopération



Structurer et formaliser le processus de coopération : les points essentiels

Contexte, objectifs partagés et actions communes
Désignation, engagements et mission du porteur de projet
Engagements et missions des membres du groupement
Gouvernance et pilotage opérationnel
Responsabilité
Dispositions financières
Modalités de contractualisation : entrée en vigueur, durée, modification, résiliation, retrait et règlement



Ce projet est cofinancé par l'Union européenne avec le Fonds européen de développement régional (FEDER)



Structurer et formaliser le processus de coopération : les points essentiels

Contexte, objectifs partagés et actions communes

- **Périmètre couvert par le projet** : par organisme gestionnaire, détail des FINESS géographiques concernés
- **Sur la base d'un diagnostic réalisé par chaque coopérateur et partagé au sein de la « grappe », quels sont les enjeux communs et les enjeux spécifiques ?**
 - Transformation de l'offre
 - Enjeux métiers (coordination, qualité d'accueil et d'accompagnement...)
 - Niveau de maturité SI
 - Capacité à engager le projet
 - Usages en matière de DUI
 - Etat des besoins en terme d'équipement (matériel et infra)...
- **Qualification du projet de projet**
 - Acquisition ou montée de version
 - Type d'hébergement
 - Editeur / solution logicielle
- **Objectifs et actions communes retenues**

Structurer et formaliser le processus de coopération : les points essentiels

Désignation, engagements et mission du porteur de projet

- **Qui accepte d'assurer la fonction de porteur juridique du projet pour le compte des coopérateurs ?**
- **Description des missions du porteur de projet**
 - Coordonner et suivre la mise en œuvre du projet
 - Mener, avec l'appui du chef de projet et en collaboration avec le Groupement, la procédure de passation du marché dans le cadre du système d'acquisition dynamique du RESAH (acquisition)
- **Modalités d'exécution des missions du porteur de projet**

Structurer et formaliser le processus de coopération : les points essentiels

Engagements et missions des membres du groupement : pilotage, mise en œuvre et suivi du projet, exécution du marché

- **Pilotage, mise en œuvre et suivi du projet**
 - Assurer la bonne exécution du projet selon le cadre contractuel et rendre compte régulièrement au porteur de projet désigné de son état d'avancement
 - S'impliquer tout au long de la réalisation du projet et réunir les conditions de sa réussite
- **Exécution du marché (acquisition)**

Structurer et formaliser le processus de coopération : les points essentiels

Gouvernance et pilotage opérationnel

- **Modalités de gouvernance du projet et implication des coopérateurs à un double niveau**
 - Comité de pilotage
 - Comité de suivi opérationnel
- **Si recours à une assistance à maîtrise d'ouvrage** : préciser le rôle et les missions et l'articulation avec les référents projets désignés
- **Désignation de référents projet** : rôle et modalités d'articulation avec l'AMOA et avec les différents référents désignés par les coopérateurs

Structurer et formaliser le processus de coopération : les points essentiels

Responsabilité : les coopérateurs sont seuls responsables des obligations qui leur incombent et qui ne seraient pas réalisées conjointement

Dispositions financières

- Budget prévisionnel détaillé avec la répartition prévisionnelle des fonds, les mise à disposition de personnels
- L'absence de rémunération des missions de porteur de projet
- La possibilité pour chaque coopérateur, de passer directement par le fournisseur de son choix pour les achats en matière d'équipements et d'infrastructures
- Modalités de paiement des dépenses

Modalités de contractualisation : entrée en vigueur, durée, modification, résiliation, retrait et règlement

Parole d'acteur

Retour d'expérience de Madame Véronique Billeret, directrice de la SEM Les Héliantines



Ce projet est cofinancé par l'Union européenne avec le Fonds européen de développement régional (FEDER)





LES HÉLIANTINES
Des résidences au service des seniors

ESMS numérique « une collaboration au service de la grappe »



Ce projet est cofinancé par l'Union européenne avec le Fonds européen de développement régional (FEDER)



Merci au
Collectif SI
social et
médico-
social



aide à la découverte grâce au collectif SI

: REUNIONS D' INFORMATION :

- appel à projet ESMS NUMERIQUE :
QUESAQUO?

- Détermination des possibles
partenaires de grappe

selon les spécificités requises

Même éditeur (MALTA) + hébergement des données en externe :

Proposition par le Collectif SI :

Constitution d'un groupe de travail parmi les participants ayant ces mêmes particularités (ou du moins ces objectifs à atteindre)

L'émergence du projet de coopération

2 jours de travail accompagnés par le Collectif SI pour :

- **Se connaître** : déterminant pour une bonne collaboration future ! (identité juridique différente, une acquisition et 13 évolutions d'une solution existante...)
- **S'assurer de la légitimité** de chaque participant pour l'adhésion à cette grappe (périmètre fonctionnel commun du DUI et MOTIVATION)
- **Définir les enjeux** pour chacun et pour la grappe,
- **Evaluer les états des lieux numériques de chacun** : matériel et prérequis : RGPD, DPO, et les ressources disponibles...
- **Éclairer** sur l'indivisibilité, l'INS, les interopérabilités existantes... (connaissance de chacun peu développée ! 😊)
- **Travailler les documents pour la réponse à l'appel à projet** : les engagements de chacun et du porteur, les enjeux, les besoins, les coûts et le budget , les ressources humaines, les métiers utilisateurs, la formation, approche sur les indicateurs ...

La coopération

Les différents chantiers

- **Dès le mois d'octobre** : conscience de ce qui est à mettre en œuvre dans chaque établissement pour atteindre les objectifs fixés de chacun.
- **Proposition selon les besoins de chacun, de ressources humaines disponibles de la grappe**
 - Intervention d'un DPO ayant mis récemment en place le RGPD
 - intervention d'une cadre de santé pour l'utilisation de certains axes du dossier de soins et/ou médical
 - participation de personnes qualifiées aux réunions partenaire
- **Choix de la chefferie de projet et de la conduite du marché public**
 - Prédéfini selon des critères précis communs

La coopération

Modalités de fonctionnement

- 3 réunions en visioconférence et une réunion en présentiel depuis le retour de la convention signée par l'ARS
- Chaque partenaire ouvre son établissement pour réaliser les diverses réunions en présentiel
- 2 réunions sont déjà programmées : 1 pour le suivi des documents du marché public et 1 pour le rendez vous avec l'éditeur
- **La grappe fonctionne bien**, aidée par une bonne connaissance des différents Partenaires

La coopération

A ce jour :

- L'AMOA est choisie
- Elaboration des documents pour le marché public : en cours
- En attente du déblocage des premiers 40 % des fonds

Le calendrier du projet établi initialement est suivi avec un peu de retard ...

La coopération

Le porteur est soutenu par l'ARS et Sant& Numérique

- Réalisation de réunions en individuel (difficultés rencontrées et avancée du projet)
- Réalisation de réunions avec les porteurs de grappe permettant les échanges
- Transmissions d'informations, de documents existants (etc.) utiles à la grappe



POUR VOTRE ATTENTION !



Ce projet est cofinancé par l'Union européenne avec le Fonds européen de développement régional (FEDER)



Aller plus loin : les ressources disponibles

Les prochains rendez-vous et ressources disponibles

Les acteurs qui peuvent vous aider dans l'émergence de vos projets



Ce projet est cofinancé par l'Union européenne avec le Fonds européen de développement régional (FEDER)



Les ressources mobilisables : les prochains rendez-vous et ressources disponibles



👉 Webinaires Instruction 2022 - Phase de généralisation

Mardi 10 mai 2022 de 9h30 à 11h00
Jeudi 12 mai 2022 de 9h00 à 10h30

4 webinaires méthodologiques pour l'émergence de projets

Réaliser un diagnostic de maturité SI de votre organisation - replay

Préparer le déploiement d'un projet DUI (acquisition et montée de version) : les prérequis organisationnels et techniques - replay

Mener un projet de coopération pour candidater au programme ESMS Numérique

Choisir et contractualiser une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage

Lundi 16 mai 2022 de 10h00 à 11h00



Ressources et webinaires relatifs au numérique en santé

<https://ressources.anap.fr/numerique>



Ressources et webinaires relatifs à la gestion des SI

👉 Cycle de webinaires « Responsable SI en structure médico-sociale »

[J'y vais !](#)



Ce projet est cofinancé par l'Union européenne avec le Fonds européen de développement régional (FEDER)



Les ressources mobilisables : les prochains rendez-vous et ressources disponibles



<https://ressources.anap.fr/numerique/publication/2705-partager-les-experiences-de-cooperation-si-dans-le-secteur-medico-social>



Ce projet est cofinancé par l'Union européenne avec le Fonds européen de développement régional (FEDER)



Les ressources mobilisables : les acteurs qui peuvent vous aider dans l'émergence de vos projets



Véronique Szarzynski, chargée de mission ESMS Numérique

veronique.szarzynski@esante-hdf.fr



Marine Réquillart, directrice de projet Collectif SI SMS HDF

m.requillart@uriopss-hdf.fr

Laurie Wagnon, chargée de mission transformation numérique Collectif SI SMS HDF Nord et Pas-de-Calais

wagnon.laurie@collectifsims-hdf.net



Peggy Jatière, chargée de mission ESMS Numérique

peggy.jatiere@ars.sante.fr

ars-hdf-sims@ars.sante.fr

Sites ressources

- <https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr>
- <https://www.collectifsims-hdf>
- <https://www.esante-hdf.fr>
- <https://ressources.anap.fr/numerique>



Ce projet est cofinancé par l'Union européenne avec le Fonds européen de développement régional (FEDER)

